



## **Ecole Arc En Ciel - Retournac**

### **PROJET EDUCATIF**

Monseigneur Luc CREPY, évêque du Puy-en-Velay, rappelait : « *Ce qui appartient en propre à l'Ecole catholique, c'est de créer pour la communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité.* ».

L'Ecole ARC EN CIEL est un établissement catholique d'enseignement. Il est lié à l'Etat par contrat d'Association et s'inscrit dans une logique de contribution au service éducatif de la Nation. L'établissement s'efforce de maintenir l'inspiration essentielle de la tutelle diocésaine du diocèse dont il dépend et s'efforce d'en poursuivre sa mission.

Dans le respect des conditions du contrat d'association, et notamment dans la conformité aux programmes de l'Education Nationale, l'établissement veut répondre à l'attente des familles qui lui font confiance.

#### **Etablissement catholique, l'école ARC EN CIEL entend être un lieu :**

- ✚ ouvert à tous ceux qui acceptent ce qui le définit (projet éducatif, contrat de scolarisation, règlements...),
- ✚ où chacun peut vivre dans un climat fraternel fondé sur le respect mutuel de chacun (professionnels, élèves, familles...),
- ✚ qui pose un regard bienveillant et confiant sur chacun,
- ✚ qui contribue, autant qu'il le peut à la réussite de chacun, ainsi qu'à son éducation individuelle et sociale, et à l'épanouissement de sa personne, dans son intégralité (physique, morale, culturelle et spirituelle),
- ✚ où est proposé un accompagnement spirituel, pour permettre l'éveil de la Foi Chrétienne .